

AVANT-PROPOS

En 2001, l'Université Paris Sud et la Faculté Jean Monnet ont relevé le défi posé par les milieux professionnels, de voir émerger en France un pôle de recherche et d'enseignement sur le droit des activités spatiales et des télécommunications à vocation internationale. Depuis 2008, ce pôle s'est étendu aux activités aéronautiques.

D'abord, l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications (IDEST) a été créé en tant que composante du Collège d'études interdisciplinaires (CEI). L'IDEST travaille en étroite collaboration avec les milieux professionnels pour former des docteurs, organiser des colloques internationaux, publier sur des sujets innovants et réaliser des études sur contrat. Ensuite, le Master spécialité « Droit des activités spatiales et des télécommunications » (M2 DAST) vise à satisfaire des secteurs en expansion demandeurs de professionnels hautement qualifiés. Il permet ainsi à ses diplômés de s'intégrer rapidement sur le marché du travail, comme l'atteste son réseau international d'anciens étudiants de 61 nationalités présents dans les grandes institutions et entreprises des secteurs de l'aérospatial et des télécommunications. Enfin, en 2012, forte de ses années d'expérience, l'Université Paris Sud a créé la Chaire Internationale du droit de l'espace et des télécommunications avec Orange comme premier partenaire, puis Airbus Group et Airbus Defence & Space. Cet outil vise à soutenir durablement les activités de recherche et d'enseignement à l'Université Paris Sud.

Un pôle universitaire de cette envergure se devait de lancer une collection dédiée aux problématiques juridiques rencontrées par les secteurs de l'aérospatial et des télécommunications, en particulier dans le contexte international et européen. La Collection de l'IDEST, publiée aux éditions Pedone, offre une réflexion de haut niveau associant les points de vue des universitaires et des praticiens.

Ce premier ouvrage, portant sur les *Pratiques juridiques dans l'industrie aéronautique et spatiale*, est le fruit d'une collaboration entre l'université et ses partenaires visant à compléter le champ d'analyse du droit aérien et spatial, souvent consacré à l'étude des grandes conventions internationales. Il offre une lecture transversale de problématiques communes aux secteurs du spatial et de l'aéronautique combinant des analyses de droit international,

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
Pratiques juridiques
dans l'industrie aéronautique et spatiale
ss la dir. de Ph. Achilleas et W. Mikalef

EAN : 978-2-233-00715-5
éditions A.Pedone 2014

AVANT-PROPOS

européen et national ainsi que des approches de droit public et de droit privé.
Il a été réalisé dans le cadre de la Chaire internationale du droit de l'espace et
des télécommunications.

Philippe ACHILLEAS

Directeur de l'IDEST, du Master 2 DAST et de
la Chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications